



COMMUNIQUE DE PRESSE

ORGASYNTH ET SANOFLORE ANNONCENT LEUR VOLONTE DE NOUER UN PARTENARIAT STRATEGIQUE

Paris le 14 septembre 2009, 17h – Le groupe ORGASYNTH, producteur de matières premières aromatiques et fabricant de compositions parfumées et aromatiques, envisage de racheter, par l'intermédiaire de sa filiale ORGAROME, le pôle Matières Premières du laboratoire SANOFLORE, situé dans la Drôme, berceau du Bio et 1^{er} département producteur en France.

ORGASYNTH déjà présent sur le marché des matières Premières Bio à travers ses filiales de production en Ukraine et aux Comores confirme sa volonté de devenir un acteur important de la filière Bio.

L'intégration du pôle Matières Premières de SANOFLORE, apporterait un chiffre d'affaires d'environ 1,3 M€ à ORGAROME et s'accompagnerait :

- en amont, de la reprise de la convention d'achat exclusif des produits de la SICA BIOPLANTES qui lie aujourd'hui SANOFLORE à la SICA, 1^{er} producteur de plantes aromatiques et médicinales Bio en France
- en aval, de la conclusion d'un contrat de fourniture de produits Bio avec SANOFLORE enrichissant ainsi les approvisionnements de SANOFLORE grâce aux compétences en sourcing d'ORGASYNTH.

« Le savoir faire des agriculteurs de la SICA BIOPLANTES, notre volonté d'implantation locale, ainsi que nos réseaux de commercialisation à travers le monde laissent présager un très bel avenir à la filière Bio dans la région », déclare Emmanuel Alves, Président Directeur Général du groupe ORGASYNTH.

Pour Elisabeth Araujo, Directrice Générale de SANOFLORE : *« Ce partenariat s'inscrit dans notre stratégie d'engagement dans le Bio et permettrait d'ouvrir de nouveaux débouchés aux agriculteurs de la SICA. Notre volonté est de nous concentrer sur la recherche, le développement et la commercialisation de produits en France et à travers le monde pour créer les grands succès de SANOFLORE ».*

La reprise de l'activité se traduirait par le transfert, chez ORGAROME, de l'intégralité du personnel dédié (6 salariés) et le rachat des actifs comprenant une distillerie. Le projet qui est présenté aujourd'hui aux représentants des personnels de SANOFLORE et d'ORGAROME se concrétiserait début 2010 sous réserve de la levée de conditions suspensives.

ORGASYNTH signerait parallèlement avec L'OREAL une convention de partenariat de recherche qui impliquerait l'ensemble des métiers du groupe ORGASYNTH.

A propos de Sanoflore

Créé en 1986, le laboratoire Sanoflore produit et commercialise des lignes bio de cosmétiques, d'aromathérapie et de phytothérapie qui respectent le cahier des charges CosméBio certifié EcoCert. En 2007 Sanoflore a débuté son développement international et la marque est aujourd'hui présente dans 12 pays à travers le monde.

A propos d'Orgasynth

Orgasynth propose des huiles essentielles et des matières premières aromatiques ainsi que des arômes et parfums en s'appuyant sur :

- ses positions sur les matières premières en tant que producteur (dans l'Océan Indien et en Ukraine) ou au travers de partenariats (en Provence et au Brésil) ;
- ses compétences en créations parfumées et aromatiques à travers ses filiales Floressence et Orgarôme.

Orgasynth dispose de 2 sites de production en France et d'une couverture internationale à travers des filiales propres et un réseau d'agents.

Pour plus d'informations : www.orgasynth.com

Eurolist Compartiment C – Code ISIN FR0000054611 – Mnémonique ORG

CONTACTS PRESSE

ORGASYNTH

Carole Abdelli - Responsable de
l'information financière
contact@orgasynth.com
Tél. : 01 56 61 72 80

VP COMMUNICATION

Véronique Pouzeratte – Attachée de presse
vpouzeratte@vp-communication.com
Tél. : 01 40 22 06 56

Orgasynth : 25-27 rue de la Clef – 75005 PARIS